



Festival Culturel Liela' Tatomdjap
du 26 Novembre au 03 Décembre 2016 à Baham



2016: 30 ans de règne de SM POKAM Max ii, Feuh Pa' Hom

DOSSIER PRESSE

Thème :

« *Vivre & Travailler à Baham* »

Contact Medias : Jean Vincent TCHIENEHOM 699 72 46 08 / 675 98 82 76

Mail : jvtchie@yahoo.fr

Comité d'Organisation :

Marketing : 670 940 442 / 699 954 122

Président : 677 738 045

Secrétariat Exécutif : 675 812 291

www.lielatatomdjap.org

infos@lielatatomdjap.org



Comptes Bancaires:

Festival Lie'la' Tatomdjap

Afriland First Bank: 04873191001-38

MIGEC : 371 020 20000745-84



Festival Culturel LIE' LA'A TATOMDJAP BAHAM 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le peuple Baham, autour de sa Majesté POKAM TEGUIA Max 2, Feu'h Pa Hom, Chef Supérieur du Groupement Baham, célébrera la troisième édition du Festival culturel «Lie' La'a Tatomdjap » du 26 novembre au 03 Décembre 2016 à Baham, sous le thème « Vivre & Travailler à Baham », couplé avec le 30^e anniversaire de son accession au trône.

Cette fête, lieu privilégié du rassemblement des Baham du territoire et de la diaspora dans une grande démonstration culturelle, fenêtre idéale de découverte de ce grand peuple sous ses nombreuses facettes, a inscrit à son programme des danses traditionnelles, des expositions de produits agro-pastoraux, d'objets d'art et des produits industriels, ainsi que des excursions guidées sur les sites touristiques du groupement Baham.

Le pague du Festival est en vente. La souscription des stands d'exposition des entreprises est en cours. 90 000 visiteurs sont attendus.

Fait à Baham le 13 septembre 2016

Pour le Comité d'organisation du Festival
Le Coordonnateur National
TOUKAM Marcel

NB : Bref historique du « Lie' La'a Tatomdjap ».

Sa Majesté KAMDEM II ou encore KAMDEM GUEMDJIO, dixième monarque de la Dynastie Royale de Baham, régna de la moitié à la fin du 19^e Siècle. Il importa le «djap», variété de légume à croissance rapide, pour sauver son peuple de l'extermination par une famine particulièrement sévère. Il fut surnommé « Ta Tomdjap », c'est-à-dire Père de la semence de «djap».

En mémoire de ce Roi, le « Festival Lie' La'a Tatomdjap » (Jour du Père des graines de «djap»), est une manifestation culturelle visant à pérenniser la lutte contre l'insécurité alimentaire et la promotion de la production endogène des richesses. Deux précédentes éditions du Festival ont eu lieu en 2003 et 2013.

Contact Medias : Jean Vincent TCHIENEHOM 699 72 46 08 / 675 98 82 76
Mail : jvtchie@yahoo.fr

Contact:

+237 677 738 045
+237 675 812 291
+237 670 940 442

Adresse :

BP : 12305 douala Cameroun
Email: infos@lielatatomdjap.org
www.lielatatomdjap.org

Comptes Bancaires :

Afriland First Bank
FESTIVAL LIE LA TATOMDJAP
IBAN : CM21 10005 00002 04873191001-38
BIC : CCEICMCX

MIGEC

FESTIVAL LIE LA TATOMDJAP
N° de Compte : 3712 020 20000745-84

LES BANDEAUX



www.lielatatomdjap.org

Festival Culturel Liela' Tatomdjap
du 26 Novembre au 03 Décembre 2016 à Baham

Thème: "Vivre & Travailler à Baham"

2016: 30 ans de règne de SM POKAM Max ii, Feuh Pa' Hom



www.lielatatomdjap.org

Festival Culturel Liela' Tatomdjap
du 26 Novembre au 03 Décembre 2016 à Baham

Thème: "Vivre & Travailler à Baham"

Sites :
Stade municipal de Baham,
Centre Multifonctionnel de Baham &
Esplanade Chefferie Supérieure Baham

Comité d'Organisation :
Marketing : 670 940 442 / 699 954 122
Président : 677 738 045
Secrétariat Exécutif : 675 812 291

2016: 30 ans de règne de SM POKAM Max ii, Feuh Pa' Hom



www.lielatatomdjap.org

Festival Culturel Liela' Tatomdjap
du 26 Novembre au 03 Décembre 2016 à Baham

Thème: "Vivre & Travailler à Baham"

Les Grandes Activités:

- > Grande foire Artistique, Commerciale & Industrielle,
- > Tournoi de Football « Sa Majesté Pokam Max 2 »,
- > Élection Miss Tatomdjap 2016,
- > Retransmission sur écran géant de la finale CAN Féminine au stade municipal de Baham,
- > Grand concert géant/bal populaire au stade,
- > Danse royale "Tseu".

Contacts : (237) 670 940 442 / 677 738 045 / 675 812 291 – infos@lielatatomdjap.org

2016: 30 ans de règne de SM POKAM Max ii, Feuh Pa' Hom



www.lielatatomdjap.org

Festival Culturel Liela' Tatomdjap
du 26 Novembre au 03 Décembre 2016 à Baham

Thème: "Vivre & Travailler à Baham"

LES OBJECTIFS DU FESTIVAL LIE ' LA ' TATOMDJAP 2016

1. Réussir un festival populaire en mobilisant (100 000) personnes à BAHAM
2. Acquérir un site d'au moins 2 ha dédié au LIE ' LA ' TATOMDJAP avec à terme l'édification de son monument et de son tchuèp.
3. Donner du pouvoir d'achat aux résidents du terroir par la promotion des activités peu consommatrices de capital et génératrices de revenus appréciables en formant et installant héliculteurs (Eleveurs d'Escargots) et apiculteurs (Producteurs de Miel).
4. Créer des centres pilotes agréés pour l'apprentissage et la pratique du GHOMALA à Baham, Bafoussam, Douala et Yaoundé.

qui a guéla tatomdjap. Soyons Solidaires et ambitieux.

Contacts : (237) 670 940 442 / 677 738 045 / 675 812 291 – infos@lielatatomdjap.org

2016: 30 ans de règne de SM POKAM Max ii, Feuh Pa' Hom



www.lielatatomdjap.org

Festival Culturel Liela' Tatomdjap
du 26 Novembre au 03 Décembre 2016 à Baham

Thème: "Vivre & Travailler à Baham"

1ère Edition:

"Election Miss Tatomdjap"

Contacts : (237) 670 940 442 / 677 738 045 / 675 812 291 – infos@lielatatomdjap.org





□ **CONTEXTE**

Lors du « *Festival Lie L'a Tatomdjap* », le peuple Baham converge vers sa chefferie pour le «*Lie L'a Tatomdjap*»; c'est une exhibition socioéconomique et culturelle dont l'apothéose est la sortie du Roi des BAHAM pour l'exécution de la danse « TSOE ». Tous les initiés et le peuple BAHAM se mobilisent pour faire de cette rencontre une grande fête populaire.

Le «*Lie L'a Tatomdjap*»; est un rendez-vous culturel pour les filles et fils BAHAM du village, des villes du pays, de tous les continents, et est ouvert aux autres.

Le «*Lie L'a Tatomdjap*»; a été instauré dans le manifeste du 27 octobre 2001.

La première édition du «*Lie L'a Tatomdjap*»; a eu lieu du 22 février au 1er Mars 2003.

La deuxième édition s'est déroulée du 12 au 16 Novembre 2013.

La prochaine édition doit être celle de la mobilisation tous azimuts de tout le peuple Baham derrière son Roi et autour du «*Lie L'a Tatomdjap*», afin d'en faire un événement culturel et touristique à la dimension du Royaume en affichant son ambition de festival culturel et traditionnel régional voire national.



❑ Les Objectifs du «Lie L'a Tatomdjap » 2016 :

1. Réussir un Festival populaire en mobilisant 100 000 personnes à Baham ;
2. Donner du pouvoir d'achat aux résidents du terroir par la promotion des activités peu consommatrices de capital et génératrice de revenus appréciables en formant et installant des héliciculteurs (éleveurs d'escargots) et apiculteurs (producteurs de miel).
3. Créer des centres pilotes de formation pour l'apprentissage et la pratique du Ghomala à Baham, Bafoussam, Douala & Yaoundé.
4. Acquérir un site d'au moins 02 hectares dédié au «Lie L'a Tatomdjap » avec à terme l'édification de sons monument et de son « tchuep ».

❑ Les Grandes activités du «Lie L'a Tatomdjap » 2016 :

- Une grande foire Artistique, Commerciale, Agropastorale & Industrielle au Stade Municipal de Baham ;
- Un grand tournoi de football baptisé « Tournoi de sa Majesté POKAM Max 2 » ;
- Une première édition de l'élection « Miss Tatomdjap 2016 » ;
- La retransmission sur écran de la finale de la CAN Féminine au stade municipal de Baham ;
- Un grand concert géant / bal populaire au stade municipal de Baham ;
- La Sortie de la Danse Royale « Tseu » à l'esplanade de la Chefferie Supérieure Baham.

LE COMITE D'ORGANISATION DU FESTIVAL LIELA' TATOMDJAP 2016

Président :	<i>Marcel TOUKAM</i>
Vice Président :	<i>Philippe NOUMBISSI TAGNE</i>
Le secrétariat permanent	<i>Rodrigue FOWO</i>
Commission des Finances	<i>Michel KAMGUE</i>
Commission Logistique & aménagement	<i>Michel KAMWA</i>
Commission Assistance médicale	<i>Modeste TABOUGUIA</i>
Commission Sécurité, Accueil & protocole	
Commission Marketing & Communication	<i>Jean Paul KENMOGNE</i>
Commission Culture Tradition & Promotion	<i>Godefroy KENMOGNE</i>
Commission Sport & Tourisme	<i>Antoine TCHUINKAM</i>
Commission Restauration	<i>WAKEU FOGAING</i>
Commission Délégué à la Diaspora	<i>Adeline MAGNE</i>

LE FESTIVAL LIELA' TATOMDJAP 2016

Dans le plan d'action 2016, il est prévu des activités peu consommatrice de capitaux et génératrice de revenus appréciables.

Le Comité d'organisation a fait organiser une formation de 18 Héliculteurs à Baham, dont les élevages sont déjà visibles dans le Groupement.



**FORMATION ET CREATION DES CENTRES DE D'APPRENTISAGE DU GHOMALA A
BAHAM, DOUALA, BAFOUSSAM & YAOUNDE**

**INSTALLATION OFFICIELLE DU COMITE DE LA LANGUE NATIONALE GHOMALA
A BAHAM**

Monsieur le président,

1. En présence du sous-préfet et des autorités administratives et traditionnelles, j'ai procédé le 08 septembre dernier à l'installation officielle du comité de Ghomala à Baham. C'était assez solennel.

Le discours que j'ai prononcé à cet effet est semblable à celui que j'ai fait le 24 février 2016 à la clôture du séminaire. Mais il est nuancé et plus offensif dans ses objectifs. Je te l'envoie et le publie dans le groupe.

L'équipe installée est une bonne équipe. Bien formée et pleine d'enthousiasme. Le projet est lancé et pratiquement galope déjà.

2. Quant au parrainage des centres d'enseignements de Ghomala de Baham et de Bafoussam, le C.B.O s'engage. L'AG du 10 septembre dernier des CADRES BAHAM de l'OUEST a donné son accord pour veiller sur ces deux centres. La commission recherche et culture naturellement s'occupera de la mise en œuvre et des détails pratiques du projet.
3. Le rapport de la deuxième réunion de la commission culture, tradition et promotion tenue le 23 Août 2016 a déjà été mis à votre disposition par son président.

Fait à Bafoussam, le 13 septembre 2016

DR. KOUAM Clément

Représentant Ouest

LIELA TATOMDJAP

**PROJET DE PROGRAMME 3^e EDITION FESTIVAL LIELA TATOMDJAP 2016
DU 26 NOVEMBRE AU 04 DECEMBRE 2016 A BAHAM**

Jours	Horaires	Activités	Lieux
Samedi, 26/11/2016	07h 15 – 09h 45	Rites traditionnels	Chefferie
	10h 00 :	Installation des invités	
	10h 15 :	Rituels d'installation du FeuhPàHom	
	10h 30 :	Allégeances au Feuh Pà Hom dans l'ordre des groupes ci-après : - Grands princes - Reines-mères et Grandes Princesses - DjiéKwen (Ceux qui accompagnent le Feuh au Là Kam) - Tchoffo (Serviteurs du Feuh) - Po N'kam (Pluriel de Mokam) - Kam vew (Clan des neufs notables)	
	11h 30 :	Allocutions dans l'ordre ci-après : - Maire de la commune de Baham - Président du Comité d'organisation du festival - Sa Majesté Feuh Pà Hom - Autorité administrative compétente	
	12h 30 :	Danse 'M'wouop' (en continue jusqu'à 15h)	
	13h 45 :	Pause-café à la chefferie Baham pour les invités d'honneurs	
	15h 00:	Danse 'Massoue (Mabeng)' – en continue	
	15h 30	Visite de la danse Massoue par le Feuh Pà Hom, sa suite et ses invités d'honneur	
	19h 00:	Théâtre	Centre Multifonctionnel
Dimanche, 27/11/2016	10h :	Activité du dépôt du bois (YökkweFô) au palais royal par le groupe 'Kwishue', accompagné par la danse 'Dong'	Chefferie
	12h – 14h :	Prière œcuménique : Catholiques, Protestants et Musulmans	
	14h – 16h :	Animation avec la musique 'Tambour'	
	19h :	Coin du feu	
Lundi, 28/11/2016	8h – 16h :	Activités artistiques menée par TàDjie Lagweu	
	16h :	Danse 'Lali'	
	19h :	Théâtre	Centre Multifonctionnel
Mardi, 29/11/2016	8h – 22h :	Grande Foire Kermesse	
	8h – 12h :	Activités artistiques menée par TàDjie Djeukwà	
	14h :	Danse 'Sangmali'	
	16h :	Danse 'Sikepa'	
	19h :	Danse 'Goghew'	
	8h – 12h :	Activités artistiques menée par TàDjie Souoh	
	12 h:	Cérémonie d'ouverture Officielle Mise en place des populations	
	12h - 30 :	Arrivée des invités	
	13h :	Arrivée de leurs Majestés les Chefs supérieurs	
	14h :	Arrivée des autorités administratives selon l'ordre suivant : - Maire, commune de Baham	

à Baham

Mercredi,
30/11/2016

Jeudi,
01/12/2016

Vendredi,
02/12/2016

Samedi,
03/12/2016

Vivre et Trailler

		- Sous-préfet, Arrondissement de Baham - Préfet, Département des Hauts Plateaux - S.E M. le Gouverneur, Région de l'Ouest - Ministre, Arts et Culture	
	14h - 30 :	Rituels traditionnels d'installation du Feuh Pà Hom avec la parade du groupe 'Houeneka'	
	14h - 45 :	Allocutions selon l'ordre ci-après : - Maire, commune de Baham - Président du Comité d'Organisation du festival LTT - Sa Majesté, Feuh Pà Hom - Ministre, Arts et Culture Présentations & parades des Confréries	
	16h - 45 :	Visite guidée des stands (N.B. Sous le très Haut patronage du Ministre des Arts et de la Culture)	
	17h - 45 :	Réception des invités	
	18h :	Danse 'Kena'	
	19h :	Théâtre	Centre Multifonctionnel
	8h - 22h :	Grande Foire Kermesse	
	8h - 14h :	Activités artistiques menée par TàTsa	
	16h :	Danse 'Makoubou' ('Dandji')	
	15h :	Danse 'Kougain'	
	16h30 :	Conférence et débats sur plusieurs thèmes	
	8h - 22h :	Grande Foire Kermesse	
	12h :	Danse 'Motoh'	
	14h :	Danse 'Dimassa'	
	15h :	Danse 'Kouodjing'	
	19h :	Conférence et débats sur plusieurs thèmes	Centre Multifonctionnel
	8h - 22h :	Grande Foire Kermesse	
	8h :	Mise en place des populations	
	8h 30 :	Arrivée des invités	
	9h 00 :	Arrivée de leurs Majestés les Chefs supérieurs	
	9h 15 :	Arrivée des autorités administratives selon l'ordre suivant : - Maire, commune de Baham - Sous-préfet, Arrondissement de Baham - Préfet, Département des Hauts Plateaux - S.E M. le Gouverneur, Région de l'Ouest - Ministre, Arts et Culture /Délégué Régional Ouest	
	9h 35 :	Rituels traditionnels d'installation du Feuh Pà Hom avec la parade du groupe 'Houeneka'	
	9h 40 :	Proclamation des lauréats des expositions	
	9h 45 :	Allocutions selon l'ordre ci-après : - Maire, commune de Baham - Président du Comité d'Organisation du festival LTT - Sa Majesté, Feuh Pà Hom - Autorité administrative compétente	
	11h 45 :	Défilé général, selon l'ordre ci-après : - Communautés Baham – Diaspora	

		- Villages Baham - Confréries (N.B. présentations faites par un des membres de chacune des confréries)	
	12h 45 :	Visite guidée des stands (N.B. Sous le très Haut patronage du Ministre des Arts et de la Culture)	
	14h - 00 :	Finale tournoi sa Majesté Pokam Max 2	
	14h 45 :	Réception des invités au Palais Royal	
	16h 15 :	Danse 'Tseuh' Retransmission de la Finale de la CAN Féminine sur écran géant au stade Municipal de Baham.	
	19h 00:	Final de l'élection Miss Tatomdjap 2016 Grand concert/bal populaire au stade Municipal de Baham	
	10h :	Réunion bilan du Comité d'organisation	
Dimanche, 04/12/2016	12h :	Allégeance au Feuh Pà Hom par les membres du Comité d'Organisation	
	14h :	Fin du festival LTT	





MANIFESTE DU PEUPLE BAHAM



Le Peuple **Baham** représenté par son Roi Sa **Majesté POKAM TEGUIA Max II**, en présence des représentants de toutes les composantes de la communauté **Baham**,

Réunis au Palais Royal ce 27 octobre 2001,

- *Considérant que la grande richesse humaine et culturelle du peuple **Baham** mérite une attention particulière de ses filles et fils,
- *Considérant qu'à l'ère de la mondialisation, la responsabilité du peuple **Baham** pour la préservation de sa culture et son apport à la civilisation de l'universel est indispensable,
- *Considérant que dans le contexte de la mondialisation, toute base culturelle non protégée et non entretenue est d'office condamnée à disparaître,
- *Considérant le caractère sacré unificateur et identificateur de notre culture léguée par le peuple **Baham** incarnée par ses rois successifs,
- *Considérant l'un des grands événements de notre histoire lié aux efforts du peuple **Baham** pour sa survie, matérialisés par l'introduction des « **Tomdjap** » à **Baham** par **Sa Majesté Kamdem Guemdjo**,
- *Considérant l'aspiration légitime du peuple **Baham** à un mieux-être et à la paix,

Institue un festival de la culture dénommé « LIE LA' TATOMDJAP ».

Ce festival réunira périodiquement à **Baham** autour de leur Roi, toutes les filles et tous les fils **Baham** de l'intérieur et de la diaspora.

Fait au Palais Royal Baham, le 27 octobre 2001

Sa Majesté POKAM TEGUIA Max II

Roi de Baham



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

REPUBLIC OF CAMEROON

Paix – Travail – Patrie

Peace – Work - Fatherland

.....
GROUPEMENT BAHAM

.....
FESTIVAL LIE LA TATOMDJAP

REGLEMENT GENERAL DU FESTIVAL LIE' LA' TATOMDJAP

PREAMBULE

Le peuple Baham,

- Fermement résolu à traduire dans les faits, son manifeste du 27 octobre 2001,
- Conscient de ce fait de la nécessité de rester soudé autour de son FEUH garant de ses traditions,,
- Convaincu que BAHAM dispose de très nombreux atouts pour devenir une plaque tournante de l'animation culturelle dans les Hauts Plateaux,

organise ainsi qu'il suit le Festival de la culture Lié'La' TATOMDJAP.

TITRE I : DES OBJECTIFS

Articles 1 : Objectifs généraux

Le festival culturel Lié' La' TATOMDJAP, institué pour la sauvegarde du patrimoine culturel et la promotion des valeurs positives de la culture du peuple Baham, a pour objectifs généraux, l'expression du génie créateur du peuple Baham dans les domaines aussi variés que l'Agriculture, les Arts, la Science, la Technologie, la Littérature, l'Histoire, la Linguistique, etc...

TITRE II: DE L'ORGANISATION

CHAPITRE I : CADRE GENERAL ET ACTIVITES

Article 2 : Lieu du Festival

Le festival Lié' La' TATOMDJAP se tient à Baham, à l'esplanade du Palais Royal.

Article 3 Périodicité du festival

Le festival se tient tous les deux ans, au mois choisi par le FEU'H PA HOM.

Article 4 : Durée du festival

La durée du festival est fixée à 04 jours.

Article 5 : Activités du Festival

Les activités retenues dans le cadre du festival sont notamment :

- Exposition artisanale et artistique
- Exposition agro-pastorale
- Exposition scientifique et technologique
- Danses traditionnelles et parade des confréries
- Organisation des conférences débats
- Exposition des œuvres littéraires
- Activités sportives
- Théâtre-Cinéma
- Soirée "au coin du feu" (contes, devinettes, épopées, jeux...)
- Excursion touristique
- Gastronomie

Article 6 : Participation au Festival

- Le Festival Lié' La' Tatomdjap étant une manifestation populaire de tout le peuple Baham, la participation physique des Baham et associations Baham doit être massive
- S'agissant d'un Festival culturel et dans le but d'enrichir la culture Baham et élargir son horizon, la participation d'invités spéciaux non Baham est à encourager.

Chapitre II : LES ORGANES

Le festival Lié' La' Tatomdjap est dirigé, organisé et animé par les structures ci-après :

- Le comité d'honneur
- Le comité d'organisation

Ces organes sont mis en place douze (12) mois avant l'ouverture du festival.

Article 7 : le Comité d'Honneur

Paragraphe 1 : Composition :

Le Comité d'Honneur de Lié' La' Tatomdjap est constitué de personnalités choisies par le FEU'H PA HOM :

Paragraphe 2 : Attributions

Le Comité d'Honneur a un rôle consultatif.

Article 8 : Le Comité d'organisation

Paragraphe 1 : composition

Le comité d'organisation comprend :

- Un Coordonateur National
- Deux vices Coordonateurs Nationaux

- Des Coordonateurs Régionaux
- Des présidents des commissions
- Des responsables d'appui et de facilitation
- Des conseillers à l'organisation

Les membres du Comité d'organisation sont désignés par le Feu'h Pa Hom ; il peut, le cas échéant, consulter à cet effet le Comité d'Honneur.

Sur proposition des présidents des commissions, les membres des commissions sont désignés par le Coordonateur National en fonction de leur compétence et de leur disponibilité ; les membres des commissions doivent comprendre les représentants des différentes communautés Baham.

Paragraphe 2 : Les attributions

Le comité d'organisation, placé sous la direction du Coordonateur National, est chargé :

- De la programmation des activités
- De la promotion et de l'animation
- De l'encadrement sanitaire et de la sécurité
- De la définition des modalités pratiques d'accès aux sites du festival
- De l'élaboration du budget du Festival
- De la mise en œuvre des activités sur les sites du festival
- De l'élaboration en collaboration avec le Comité d'Honneur de la liste des invités spéciaux à proposer à Feuh Pahom.

Paragraphe 3 : structures de fonctionnement

En vue d'accomplir ses missions, le comité d'organisation est doté des commissions définies ci-après :

Alinéa 1 : la commission d'aménagement des sites du festival

Alinéa 2 : La commission marketing, relations publiques et protocole

Alinéa 3 : La commission information, média et communication

Alinéa 4 : La commission danses traditionnelles, culture et sciences

Alinéa 5 : La commission des expositions

Alinéa 6 : La commission des finances

Alinéa 7 : la commission du tourisme

Alinéa 8 : Les attributions de différentes commissions sont définies dans les termes de référence du document guide du festival Lié' La' TATOMDJAP.

TITRE III : DE LA PROMOTION

Article 10 : Dans le cadre du festival Lié' La' TATOMDJAP, les organisateurs devront tout mettre en œuvre pour la promotion de l'agriculture, de l'artisanat, des arts plastiques, des danses

traditionnelles, des œuvres littéraires, du théâtre, du cinéma, des productions scientifiques et technologiques, de l'industrie, de la langue Baham et de l'expression orale, du tourisme, etc.

TITRE IV : DES DISPOSITIONS FINANCIERES

Article 11 : Budget

En vue de la réussite de Lié' La' Tatomdjap'' un budget est arrêté en recettes et dépenses par le comité d'organisation.

Un ou plusieurs comptes bancaires seront ouverts.

Le Coordonnateur National du comité d'organisation est l'ordonnateur du budget du festival. Il signe les décaissements en banque, deux signatures sont exigées parmi celles du Coordonnateur National, du Trésorier et du premier Vice Coordonnateur National.

Article 12 : les ressources

Les ressources de Lié' La' Tatomdjap proviennent :

- Des contributions de différentes communautés Baham.
- Des contributions individuelles
- Des contributions des coopératives et des groupes organisés
- Du sponsoring
- De la location des stands
- De la souscription de la publicité dans les documents supports d'information du festival.

TITRE V : DISPOSITIONS FINALES

Article 13 : Amendement, révision, abrogation

Le présent règlement général peut être amendé, révisé ou abrogé en cas de nécessité au moment de la préparation de chaque édition.

Article 14 : Entrée en vigueur

Le présent règlement général entre en vigueur pour compter de la date de signature par sa Majesté le Feu'h Pa Hom.

Baham, le 26 janvier 2013

FEU'H PA HOM

POKAM Max II



A large, stylized handwritten signature in blue ink, written over the official stamp.